

## CUL-DE-SAC ÉNERGÉTIQUE 2050

**NON**

✂ A découper ici et à renvoyer immédiatement. Merci.

J'aimerais soutenir financièrement le référendum: CP 14-521416-1  
ou IBAN CH07 0900 0000 1452 1416 1

- Veuillez m'envoyer un bulletin de versement.
- Je commande ..... listes de signatures supplémentaires pour le référendum contre la «Stratégie énergétique 2050».

Prénom: ..... Nom: .....

Rue / No: .....

NP: ..... Lieu: .....

Courriel: .....

ou [info@non-a-la-strategie-energetique.ch](mailto:info@non-a-la-strategie-energetique.ch)

[www.non-a-la-strategie-energetique.ch](http://www.non-a-la-strategie-energetique.ch)

Merci de votre soutien via la CP 14-521416-1!

Veillez affranchir suffisamment.  
Bitte ausreichend frankieren.  
Sufficiente affrancare.

Référendum contre la «Stratégie énergétique 2050»  
Case postale 54  
8416 Flaach



Notre pays, nous tous, nous avons besoin d'un approvisionnement énergétique sûr et avantageux pour notre sécurité, nos emplois et notre prospérité. La Stratégie énergétique 2050 détruit notre approvisionnement énergétique qui a pourtant fait la preuve de son efficacité. Car la Stratégie énergétique 2050 est un projet utopique, dangereux et excessif. C'est un pur produit des rêveurs de la gauche écologiste.

Aujourd'hui, l'approvisionnement en électricité de la Suisse est assuré par un mix électrique qui a fait ses preuves. 38% de notre électricité sont fournis par nos centrales nucléaires. La Stratégie énergétique exige l'abandon du nucléaire pour le remplacer par des économies et des énergies renouvelables. Or, le fait est que les énergies renouvelables ne permettent pas, beaucoup s'en faut, de produire dans un avenir prévisible de l'énergie en quantité suffisante, de manière fiable et à un prix avantageux pour remplacer le nucléaire.

Les conséquences de la Stratégie énergétique 2050 sont désastreuses pour notre pays et pour toutes ses citoyennes et tous ses citoyens:

**PAYER TOUJOURS PLUS:** la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050 coûte à l'économie et aux citoyennes et citoyens de ce pays quelque 200 milliards de francs, soit 600 francs par personne et par an durant 30 ans. Les petites entreprises et les citoyens moyens seront les premiers à passer à la caisse.

**DÉPENDANCE ACCRUE DE L'ÉTRANGER:** pour garantir l'approvisionnement électrique de la Suisse malgré la Stratégie énergétique, nous devons importer davantage d'électricité, par exemple du courant d'origine nucléaire de France ou du courant produit par les centrales allemandes au charbon. Ou alors la Suisse doit s'équiper elle-même de centrales au gaz ou au charbon. Cette production est beaucoup plus nocive pour l'environnement et nous rend plus dépendants de l'étranger.

**PLUS D'INTERDICTIONS ET DES PRESCRIPTIONS:** pour appliquer sa Stratégie énergétique, l'Etat prescrira quand, pourquoi et en quelle quantité nous pouvons consommer de l'énergie et aussi que nous devons produire nous-mêmes de l'énergie. Notre vie quotidienne sera marquée par une foule de mesures chicanières et elle sera chère.

**DESTRUCTION DES PAYSAGES SUISSES:** 38% de notre électricité proviennent de nos centrales nucléaires. Pour remplacer cette production, il faudrait, par exemple, construire 10 000 éoliennes en Suisse. C'est détruire nos paysages et mettre en péril les êtres humains et les animaux.

**PERTE DE PROSPÉRITÉ ET D'EMPLOIS:** la Stratégie énergétique 2050 renchérit massivement l'énergie en Suisse. C'est un coup dur porté à la compétitivité de nos arts et métiers ainsi que de notre industrie d'exportation. Des emplois et la prospérité seront détruits.

**LAISSONS DÉCIDER LE PEUPLE!**

✂ A découper ici et é renvoyer immédiatement. Merci.

**Signez le référendum contre la «Stratégie énergétique 2050».**

Référendum contre la loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne). Les citoyennes et citoyens signataires ayant droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale et de la loi fédérale sur les droits politiques du 17 décembre 1976, art. 59a-66, que la loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne) soit soumise à la votation populaire.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui soutiennent la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Canton:		NP:	Commune politique:		
Nr.	Nom, Prénoms écrire de sa propre main et si possible en majuscules!	Date de naissance jour, mois, année	Adresse exacte rue et numéro	Signature manuscrite	Contrôle laisser en blanc
1					
2					
3					
4					
5					

Expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: 19 janvier 2017

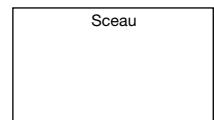
Publié dans la Feuille fédérale le 11 octobre 2016

Merci de renvoyer le plus rapidement possible la liste de signatures (même si elle ne contient qu'une signature), mais au plus tard jusqu'au 4 janvier 2017 à l'adresse suivante: Référendum contre la „Stratégie énergétique 2050“, case postale 54, 8416 Flaach, qui se chargera de faire attester les signatures.

Le / La fonctionnaire soussigné / e certifie que les \_\_\_\_\_ (nombre) signataires de l'initiative populaire dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Lieu: \_\_\_\_\_

Fonction officielle: \_\_\_\_\_



Date: \_\_\_\_\_

Signature manuscrite: \_\_\_\_\_